

N° 108 - OCTOBRE 1972

« LE PEUPLE BRETON »

mensuel

Boîte postale 713 RENNES

ABONNEMENTS

Ordinaire : 12 F

Etranger (par avion) : 20 F

De soutien : à partir de 20 F

C.C.P. 2 365-76 RENNES

Aujourd'hui, être libre  
c'est être informé

# LE PEUPLE 1<sup>F</sup> BRETON UDBN

JOURNAL DE L'UNION DEMOCRATIQUE BRETONNE

UNE  
ÉTUDE  
DÉTAILLÉE

## LA REGIONALISATION DE POMPIDOU :

- La région dénaturée
- La centralisation renforcée

## LA S.A.F. A QUIMPERLE :

LES BANQUES  
ET LES POUVOIRS  
PUBLICS UNIS CONTRE  
LES TRAVAILLEURS



Cliché - Le Peuple Breton

Manifestation devant la S.A.F. le 30 août 1972.  
Quel avenir pour les pères et mères de famille qui restent en chômage ?

### LE MARATHON

Les travailleurs de la S.A.F. (voir les deux derniers numéros du Peuple Breton) sont restés dans l'incertitude pendant tout l'été. Le 15 juin, les banques refusaient de travailler avec l'entreprise qui cessait son activité immédiatement. Le 15 septembre, rien n'était encore réglé. La

période des congés annuels permet souvent bien des mauvais coups. En voilà un exemple supplémentaire.

Le représentant local du Pouvoir, le député républicain indépendant Petit, a été lui-même surpris : ses vacances coïncidaient avec un moment important de la lutte... Grâce à la mise en scène officielle il a cependant... ramené une lettre d'Edgar

Faure ! A Quimperle, personne n'a été dupe. Beaucoup disent que « Petit n'a rien fait ».

### DANS LE BROUILLARD

Le manque d'information des travailleurs a joué un grand rôle dans cette affaire. Avant le 15 juin, personne ne se

méfiait. Car il y a du travail dans un secteur actif : « La viande, ça marche ». Au niveau du comité d'entreprise, aucun représentant des travailleurs ne cherchait à rentrer dans le détail des comptes de la maison. Hélas, la confiance était mal placée ! Une information correcte sur

(Suite page 4)

Edito

Ces derniers temps, l'augmentation du coût de la vie est revenue...

Notre parti ne peut donc que soutenir toutes les actions des travailleurs...

Le gouvernement français cherche à délimiter sa responsabilité dans la dégradation du pouvoir d'achat des travailleurs...

Les hautes des prix est l'un des symptômes de l'inflation qui touche l'Europe...

Plus d'autres problèmes seraient à citer, comme par exemple celui des enseignements maternelles...

Dans quelle autre région de l'Hexagone trouve-t-on une crise de l'emploi aussi vaste ?

Le régime se distingue par le grand nombre de scandales, une politique où le profit s'éleva complaisamment...

Le régime se distingue par le grand nombre de scandales, une politique où le profit s'éleva complaisamment...

Le régime se distingue par le grand nombre de scandales, une politique où le profit s'éleva complaisamment...

Le régime se distingue par le grand nombre de scandales, une politique où le profit s'éleva complaisamment...

Le régime se distingue par le grand nombre de scandales, une politique où le profit s'éleva complaisamment...

Le régime se distingue par le grand nombre de scandales, une politique où le profit s'éleva complaisamment...

Le régime se distingue par le grand nombre de scandales, une politique où le profit s'éleva complaisamment...

Le régime se distingue par le grand nombre de scandales, une politique où le profit s'éleva complaisamment...

Le régime se distingue par le grand nombre de scandales, une politique où le profit s'éleva complaisamment...

LES LICENCIEMENTS CHEZ TUAL - GOURMELEN A TRÉDION :

QUAND ON AFFIRME NE PAS ÊTRE PRIS AU DÉPOURVU...

Le maire de Trédion connaît actuellement de graves difficultés. En effet, l'entreprise Tual-Gourmelen, qui fabrique des canons français, est en état de cessation de paiement...

UNE FAUSSE PROSPERITE

Nous savons maintenant que cette prospérité n'était qu'apparente. 37 emplois sur 127 sont supprimés et la durée du travail diminuée...

Cette déclaration n'est pas pour rassurer les dirigeants syndicaux pour qui la cessation des paiements constitue une menace pour l'existence de l'entreprise...

Le 7 août, les ouvriers ont manifesté devant la préfecture au moment où les délégués syndicaux, conduits par M. Maucot, secrétaire de l'Union syndicale de la C.F.T.C., étaient reçus par le préfet...

Il est évident que les 80 salariés restent dans l'entreprise au moment du travail pour deux mois ?

RIEN QUE DES PROMESSES

Immédiatement après cette entrevue le préfet a fait paraître un communiqué dans lequel il promet...

Souscription permanente pour le progrès du « Peuple Breton »

Il faut que nous soyons forts et que la voix des Bretons se fasse entendre en cette période de rentrée sociale où les problèmes ne manquent pas de se poser...

Table with 2 columns: Name, Amount. Includes: L. M. Delle, 2,00; T. M. P. 10,00; G. D. 20,00; L. R. M. 2,00; L. R. M. 2,00; P. J. 10,00; Total: 148,00.

En attendant, le Peuple Breton, son force majeure, vous adresse au plus vite la Bretagne à reprendre en mains son destin...



auditorkum entrée libre importation anglo-américaine

La presse. En ce qui concerne l'avenir de l'entreprise et l'avenir des travailleurs, il est évident que la démission de M. Marcellin, ministre de l'Intérieur et Conseiller général de Morbihan elle l'entreprise a été contacté avec l'Union-Fédération qui a délégué sur place un de ses représentants afin d'effectuer une analyse approfondie de la situation de l'affaire...

Il ajoute que « dès depuis plusieurs mois, le Chambre de Commerce du Morbihan avait été informé et pourra intervenir à la recherche d'une solution à la crise que connaît actuellement la société Tual ».

Tout cela est très inquiétant. Mais l'administration a son rôle à jouer. Elle ne peut pas se désintéresser de ce qui se passe dans les entreprises. Elle doit intervenir pour protéger les intérêts des salariés.

« La loi nous permet de nous adresser au ministre de l'Intérieur et au ministre de l'Économie et des Finances à la fois pour leur faire connaître la situation de l'entreprise et leur demander qu'ils prennent des mesures pour protéger les intérêts des salariés ».

À la dernière :

Marcellin, aux dernières élections municipales, a perdu 20 % de votes par rapport aux élections municipales précédentes (de 12,5 % à 10,2 %). Que toutes les organisations démocratiques, unions, syndicats, etc., lui fassent savoir que la population a voté pour lui en tant que candidat à la mairie de Trédion.

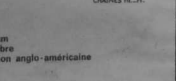
Section de Rennes

Section de Rennes

Section de Rennes

Table with 2 columns: Name, Amount. Includes: L. M. Delle, 2,00; T. M. P. 10,00; G. D. 20,00; L. R. M. 2,00; L. R. M. 2,00; P. J. 10,00; Total: 148,00.

En attendant, le Peuple Breton, son force majeure, vous adresse au plus vite la Bretagne à reprendre en mains son destin...



auditorkum entrée libre importation anglo-américaine

LA VOIE DU PARTI

PROGRAMME MINIMUM DEMOCRATIQUE BRETON

Le Comité directeur de l'U.D.B. réuni le 17 septembre 1972 à Morlaix a voté le texte du Programme Minimum Démocratique Breton, ci-dessous reproduit, qui sera soumis à l'approbation des candidats de gauche en Bretagne, lors des prochaines élections législatives, là où l'U.D.B. n'aura pas de candidats.

La voie sociale des hommes à organiser à divers niveaux hiérarchisés, spécialisés, mais dont aucun ne doit être considéré comme privilégié, est celle de la municipalité, de la région, de l'Etat, peut-être ultérieurement de groupements plus vastes comme l'Europe, enfin l'humanité toute entière.

1 - REJETER LA REGIONALISATION A LA POMPIDOU, véritable corset destiné à étouffer les volontés et les légitimes revendications des masses populaires, cette pseudo-régionalisation n'est en effet qu'une simple déconcentration ne supprimant nullement le caractère colonial des rapports existant entre une capitale monopolisant tous les pouvoirs politiques, et la Bretagne réduite au rôle de parent pauvre et d'écouloir.

2 - EXIGER L'INSTALLATION D'INSTITUTIONS DEMOCRATIQUES REGIONALES comprenant : a) Une assemblée bretonne, élue au suffrage universel direct, égal pour tous, à la représentation proportionnelle, seul mode de scrutin éligible parce qu'il permet une juste représentation de tous au scrutin de liste, pour politiser la vie régionale, et supprimer le scandaleux décapage actuel, établi dans le seul but de favoriser les notables locaux à la botte du pouvoir.

b) Un conseil économique, social et culturel régional qui serait représenté par les divers organismes socio-professionnels (syndicats, mouvements familiaux et de jeunesse, organisations culturelles, universités, etc.) et qui sera chargé d'élaborer le plan à soumettre à l'assemblée régionale, et de donner son avis sur toutes mesures économiques, sociales et culturelles du ressort de la région.

3 - EXIGER LA SUPPRESSION DES AUTORITES DE TUTELLE qui sont les préfets de région et de départements, la démocratie régionale étant, par définition, majeure, elle n'a nul besoin de tuteur, sous quelque forme que ce soit.

4 - Considérant que la séparation de la Loire-Atlantique de la Bretagne est toujours venue de gouvernements réactionnaires (Vichy) ou conservateurs (V.R.), il est dès lors normal et nécessaire QUE LA REGION BRETAGNE COMPRENNE LES 5 DEPARTEMENTS BRETONS (Ille-et-Vilaine, Loire-Atlantique, Côtes-du-Nord, Morbihan, Finistère). En effet, le fait de procéder dans même économie sous-développée par rapport à celle du reste de l'Europe industrielle et agricole à haute productivité met les Bretons de Nantes ou de Brest dans la même situation. A ces raisons économiques s'en ajoutent que l'infrastructure bretonne, la même de Brest à Nantes ou à Rennes, se traduit dans la mentalité des habitants des cinq départements bretons par le sentiment d'appartenir à une même communauté.

5 - Les gouvernements gaullistes successifs n'ayant cessé de s'opposer aux revendications populaires culturelles bretonnes, et poursuivant à l'heure actuelle leur politique réactionnaire en matière d'enseignement de la langue bretonne, et d'accès à l'O.R.T.F. de la culture bretonne, qu'elle s'exprime en PROMOTION D'UNE VÉRITABLE CULTURE POPULAIRE, tenant compte des réalités bretonnes, et non d'une culture commerciale et bourgeoise, véritable opium qui endort les masses et permet au capitalisme de mieux les asservir.

En dernier ressort, c'est aux travailleurs de Loire-Atlantique eux-mêmes, et à eux seuls, qu'il appartient, éclairés par un libre et large débat, de décider de leur appartenance à la Bretagne.

5 - Les gouvernements gaullistes successifs n'ayant cessé de s'opposer aux revendications populaires culturelles bretonnes, et poursuivant à l'heure actuelle leur politique réactionnaire en matière d'enseignement de la langue bretonne, et d'accès à l'O.R.T.F. de la culture bretonne, qu'elle s'exprime en PROMOTION D'UNE VÉRITABLE CULTURE POPULAIRE, tenant compte des réalités bretonnes, et non d'une culture commerciale et bourgeoise, véritable opium qui endort les masses et permet au capitalisme de mieux les asservir.

LIBRAIRIE JEAN-JAURÈS à votre service 170, rue Jean-Jaurès - BREST

« LE PEUPLE BRETON » A LA CONFERENCE-DEBAT DU BLEUN-BRUG, LE 30 AOUT, A BREST

Le Bleun-Brug organisé, le 30 août, à l'initiative de son Université d'été, une conférence-débat sur le thème, à la suite de la presse dans la promotion collective des Bretons, a vu assister au débat les représentants de « Le Progrès de Carhaix », « Le Courrier de Lorient », « Le Télégramme de Brest », « Ouest-France », « L'Asseur breton », « Le Peuple Breton », y participant également M. Lacroix, directeur de la « Bretagne-Démocratie ». C'est notre camarade Jakob Lohrer qui représentera « Le Peuple Breton ». Notre journal d'abord et notamment les conseils des dactylos de la Bretagne et par-dessus tout les militants de la désalinisation des Bretons, il fut facile à notre représentant d'être au cœur de la question, ce qui est pas le cas pour certains journaux-rivaux.

SECTION D'AUZAY La presse a participé de la main de son représentant à la conférence-débat. Elle a également pu entendre le Festival d'art populaire de Lorient, ce qui a participé à la vente de la brochure « Bretagne en Colère » et du journal « Bretagne en Colère ».

SECTION DE BREST-CENTRE Outre le militantisme national, les camarades ont participé à des autres réunions. La participation de parti aux législatives a été discutée en section, notamment sous l'aspect Breton.

SECTION DE SAINT-NAZAIRE Forte d'un nouveau militant, la section de Saint-Nazaire soutient son représentant dans le combat électoral. Le tout est en préparation de la campagne pour l'élection de la section de Saint-Nazaire à l'Assemblée régionale.

SECTION DE CONCARNEAU Avec la rentrée scolaire, la section est devenue très active. Elle a organisé une manifestation pour le 15 août, en présence de nombreux militants. Le tout est en préparation de la campagne pour l'élection de la section de Concarneau à l'Assemblée régionale.

SECTION DE GUINGAMP Depuis sa création, cette section a été très active. Elle a organisé une manifestation pour le 15 août, en présence de nombreux militants. Le tout est en préparation de la campagne pour l'élection de la section de Guingamp à l'Assemblée régionale.

SECTION DE SAINT-BRIEUC La section de Saint-Brieuc a été créée récemment. Elle a organisé une manifestation pour le 15 août, en présence de nombreux militants. Le tout est en préparation de la campagne pour l'élection de la section de Saint-Brieuc à l'Assemblée régionale.

J. MONTAGU ASSURANCES 100, rue Turenne, LORIENT - T. 21.07.04

VOUS POUVEZ COMMANDER : à U.D.B., B.P. 713, 35 - RENNES - C.C.P. 2365-78 Rennes

L'AGRICULTURE BRETONNE L'U.D.B. ET "LE PROBLEME DE LA RAFFINERIE" A BREST

POSITIONS DE L'U. D. B. Prix : 2 F - Frais d'envoi : 0,65 F

Prix : 2 F - Frais d'envoi : 0,65 F





# L'ENSEIGNEMENT DE LA LANGUE BRETONNE :

## INTERVIEW DU SECRÉTAIRE ACADEMIQUE DU S.G.E.N. DE BRETAGNE

Un livrer dernier, le S.G.E.N. de Bretagne (S.G.E.N. Semestre général de l'Enseignement National, créé à l'U.D.B.) prend la position suivante :

**L'ENSEIGNEMENT DES LANGUES REGIONALES**

Le congrès académique du S.G.E.N.-C.F.T.I. tenu à Nantes de Bretagne les 26 et 27 février 1972.

Après avoir noté avec satisfaction les réalisations qui sont apparues à la circulaire ministérielle du 7 septembre 1971 — circulaire qui n'a pas encore pu être exploitée dans son intégralité — le S.G.E.N. de Bretagne a constaté que les crédits nécessaires à l'organisation de stages et journées d'étude pédagogique pour le perfectionnement des instituteurs et professeurs sont insuffisants dans les départements de l'Enseignement National, ainsi que ceux des autres matières enseignées séparément que le bilinguisme national.

Il demande :

— que la circulaire du 7 septembre 1971 soit étendue dès la rentrée 1972 à tous les établissements du premier cycle

— que le bilinguisme soit enseigné dans les classes de seconde première et terminale afin d'être étudié de 15 à 18 ans et de donner lieu à une répartition en heures supplémentaires. Mais à l'école primaire et lycées professionnels, l'enseignement continue à prendre place dans le cadre des activités dirigées, ce qui restreint considérablement la portée que méritait l'enseignement.

« Le Peuple Breton », avant première connaissance de cette motion, a posé deux questions à Georges Gaudin, secrétaire académique du S.G.E.N.-C.F.T.I. de Bretagne :

— Le Peuple Breton « de l'U.D.B. » a-t-il prévu de faire connaître au S.G.E.N.-C.F.T.I. pour que les positions que vous avez adoptées puissent être appliquées ?

— Le Peuple Breton « de l'U.D.B. » a-t-il prévu de faire connaître au S.G.E.N.-C.F.T.I. pour que les positions que vous avez adoptées puissent être appliquées ?

Georges Gaudin : cette prise de position est pour le moment, limitée à la seule question de l'enseignement de la langue et de la culture bretonne. Elle est la première fois ? Il pourrait aussi porter sur :

— Le Peuple Breton « de l'U.D.B. » a-t-il prévu de faire connaître au S.G.E.N.-C.F.T.I. pour que les positions que vous avez adoptées puissent être appliquées ?

Interview recueillie par P. Le Braz.

**BAR ECOSSAIS**

CLUB BELTIC BAR D'AMBIANCE CHOUCHEN-GUINNESS

Josiane Reboux  
243, rue Jean-Jaures - BREST

**iroise-décor**

B. LEPRONCH - 20, rue Inkermann - 29 N - BREST  
Tél. 80-04-33

PEINTURE — PAPIERS PEINTS — TISSUS MURAUX — AMENAGEMENT D'INTERIEURS — MOQUETTE —

# L'ŒUVRE DE RÉFÉRENCE SUR LA SITUATION DE LA BRETAGNE

UNION DÉMOCRATIQUE BRETONNE

**BRETAGNE = COLONIE**

AVEC L'U.D.B. POUR QUE ÇA CESSE !

L'U.D.B. vient de publier un ouvrage intitulé « Bretagne = Colonie ». C'est le premier ouvrage de ce genre en France. L'ouvrage est divisé en deux parties : la première expose la situation de la Bretagne, la seconde propose des solutions.

INTRODUCTION

1- LE PROBLÈME BRETON EN SES DÉFINITIONS

2- C'EST UN PROBLÈME D'INDÉPENDANCE

3- C'EST UN PROBLÈME QUI AGGRAVE

CHAPITRE PREMIER

ANALYSE DE LA SITUATION BRETONNE

1- UN PAYS SÉPARÉ

2- UN PAYS ENCLAVÉ

3- UN PAYS DÉPRIMÉ

CONCLUSION

1- LA SITUATION BRETONNE EN SES DÉFINITIONS

2- C'EST UN PROBLÈME QUI AGGRAVE

CHAPITRE II

LES CAUSES DU PROBLÈME BRETON

1- AVANT 1789

2- APRÈS 1789

3- APRÈS 1945

CHAPITRE III

LES SOLUTIONS PROPOSÉES

1- LA SOLUTION BRETONNE

2- LA SOLUTION FRANÇAISE

3- LA SOLUTION EUROPÉENNE

# LA FRANCE EN MARGE

« Découverte en France » (1) Voici dans ce livre les plus récentes études de Robert Lafont sur la situation de la France en marge de l'Europe. L'ouvrage est divisé en deux parties : la première expose la situation de la France, la seconde propose des solutions.

# LA BIBLIOTHÈQUE DU PEUPLE BRETON

« Découverte en France » (1) Voici dans ce livre les plus récentes études de Robert Lafont sur la situation de la France en marge de l'Europe. L'ouvrage est divisé en deux parties : la première expose la situation de la France, la seconde propose des solutions.

# L'EUROPE AGGRAVE LES CONFLITS

L'Europe agit comme un bras armé de la France. Elle agit comme un bras armé de la France. Elle agit comme un bras armé de la France.

# PARIS EXPLOITE SES COLONIES

Paris exploite ses colonies. Paris exploite ses colonies. Paris exploite ses colonies.

# LA REVOLTE DES OPPRIMÉS

La révolte des opprimés. La révolte des opprimés. La révolte des opprimés.

# UN LIVRE À DISCUTER

Un livre à discuter. Un livre à discuter. Un livre à discuter.

# LA REVOLTE DES OPPRIMÉS

La révolte des opprimés. La révolte des opprimés. La révolte des opprimés.

# M. DUHAMEL, MINISTRE DE LA CULTURE, A RENNES : DES PROMESSES QUI NE COUTENT PAS CHER A LA VEILLE DES ÉLECTIONS

Depuis longtemps attendu par les municipalités bretonnes, le voyage de M. Duhamel s'est enfin déroulé. Le programme de son voyage comprenait deux parties : la matin, consacrée à l'examen des problèmes locaux et régionaux, et l'après-midi, consacré à la présentation de son rapport.

Le ministre a été reçu par le maire de Rennes, M. Duhamel, et par les élus locaux. Il a été reçu par le maire de Rennes, M. Duhamel, et par les élus locaux. Il a été reçu par le maire de Rennes, M. Duhamel, et par les élus locaux.

# L'AFFAIRE DU PARC BOLLÉLI

En fait, dans la matinée, il fut surtout question de l'affaire Bolléli et de sa solution. Le maire de Rennes, M. Duhamel, a été reçu par le maire de Rennes, M. Duhamel, et par les élus locaux.

# DE DINARD À VITRE

Après midi, M. Duhamel présida une séance de travail en présence du préfet de région, des députés des autres départements de la région, ainsi que de représentants de l'administration locale.

Le ministre a été reçu par le maire de Rennes, M. Duhamel, et par les élus locaux. Il a été reçu par le maire de Rennes, M. Duhamel, et par les élus locaux.



# LE PROBLÈME BRETON DE BREST A NANTES



## COTES-DU-NORD

### SAINT-BRIEUC :

Trois grèves ont marqué les quinze premiers jours de septembre dans le secteur de Saint-Brieuc.

— La première, c'était à la S.M.B. (Société Métallurgique de Bretagne), où les travailleurs ont en grande partie obtenu satisfaction au bout d'une semaine.

— Le 13 septembre, le personnel des usines **Centri-Béton et Renaud** se mettait en grève, lui aussi. Ces deux sociétés occupent chacune 37 personnes et dépendent de la même direction. Les revendications présentées par le syndicat C.G.T. y étaient identiques : 0,70 F par heure et un 13<sup>e</sup> mois ; « des promesses, mais rien de concret », notait-on aux environs du 20 septembre.

— Mais le conflit le plus grave se déroulait à l'usine **Big Dutchman de Saint-Carreuc** (fabrication de matériel avicole et porcine). La C.F.D.T. avait déposé au mois de juin un cahier de revendications en 14 points. La direction n'ayant fait qu'une

concession mineure, le 11 septembre le personnel (75 personnes) votait la grève illimitée. Alors, la direction faisait de nouvelles propositions :

● 0,20 F en octobre + 0,30 F pour ceux qui ont plus d'un an de présence (c'est le cas de moins de la moitié du personnel) alors qu'en ce qui concerne les salaires, le syndicat avait demandé 0,55 F à titre de rattrapage, plus un 13<sup>e</sup> mois.

● La direction se décidait aussi généreusement à appliquer la loi en autorisant la création d'un comité d'entreprise (loi du 10-4-46 complétée par celle du 18-6-66), mais en déclarant qu'elle ne pourrait rien faire pour ses œuvres sociales ! Ce serait trop légal ! Après tout, la filiale française de ce trust hollandais ne se trouve-t-elle pas en terre coloniale ?... (On pourrait comparer avec les salaires payés par Big Dutchman en Belgique et aux Pays-Bas.) Face à cette attitude méprisante, les travailleurs de l'usine étaient décidés à se montrer sans faiblesse. Un durcissement du conflit, dans la ligne tracée par leurs camarades du joint Français, paraissait très probable aux environs du 20 septembre.

## ILLE-ET-VILAINE

### Grandes surfaces et conditions de travail

Un accord vient d'être signé qui concerne les travailleurs des magasins **Mammouth** et de la Société Economique Rennaise. Cet accord, qui amène une augmentation sensible des salaires (sans atteindre pourtant les 1 000 F), est un résultat des actions entreprises au moment de Pâques. Cet accord laisse de côté des revendica-

tions importantes concernant les conditions de travail : problème du repas du personnel pratiquant la journée continue ; problème des transports ; problème d'un nombre suffisant d'employés ; les démissionnaires ne sont pas remplacés. Avec un effectif réduit de 18 % en un an et demi, le personnel en place doit assurer le même service.

Quand le patronat cède d'un côté, il repend de l'autre.

## LOIRE-ATLANTIQUE

### CHATEAUBRIANT : les E.T.P. en grève aux Etablissements Huard.

Dix-huit jeunes techniciens et dessinateurs ont débrayé quatre heures par jour depuis le 23 août. Ils s'agit d'anciens ouvriers hautement qualifiés qui ont suivi des cours de promotion. Ils se trouvent moins payés que dans leur ancienne qualification.

### SUCE : quand oménera-t-on les voies navigables, outils de travail des marins et sabliers ?

Le syndicat des usagers des voies navigables de l'Ouest a tenu sa assemblée générale le 1<sup>er</sup> septembre. Des promesses ont été faites par les Pouvoirs publics en ce qui concerne la remise en état du canal de Nantes à Brest, mais le programme de travaux devrait comprendre le rallongement des écluses et la réalisation d'une écluse en Loire. Les marins et sabliers se demandent si l'on ne cherche pas à développer le trafic routier déjà monstrueux des marchandises.

### SAINT-NAZAIRE : des menaces sur l'emploi à Babcock-Atlantique.

Dans une lettre du 25 août adressée aux jeunes ouvriers accomplissant leur temps de service militaire, la direction de Babcock-Atlantique leur fait savoir ceci : « Nous ne pouvons réintégrer dans nos effectifs qui vont d'ailleurs subir d'importantes compressions, les personnes dont le contrat de travail s'est trouvé interrompu par le service militaire ». Les organisations syndicales sont intervenues pour avoir des précisions, mais en vain.

### PORNIC : une lutte exemplaire contre l'exploitation des saisonniers sur la Côte de Jade.

Les deux mois d'été sont une période de lutte intensive pour les profits financiers dans les commerces, ateliers, hôtels, cafés, au mépris des hommes. L'U.L. C.F.D.T. dénonce avec vigueur les abus qui se produisent : adolescent de 17 ans travaillant 94 heures par semaine, sans un jour de repos pour un salaire horaire de 2,20 F, employée non déclarée à la Sécurité sociale et victime d'un accident de travail obligée de supporter tous les frais médicaux sans toucher d'indemnités journalières ; logement dans une seule pièce de quatre personnes au prix mensuel de 550 F, etc.

## MOR-BIHAN

### M. BONNET EN TOURNÉE DANS LE MOR-BIHAN.

A la fin de l'été, on a beaucoup vu M. Bonnet, député du Mor-Bihan et sous-secrétaire d'Etat, sur les pages de « Ouest-France ». Tantôt décorant une bonne auberge, tantôt aux courses de chevaux ; c'est un homme très pris.

Et il n'a pas publié les îles : Hoëdic qui attend son port depuis 30 ans, et Belle-Ile qui meurt lentement mais sûrement (sur six usines, il n'en reste plus qu'une).

**HENNEBONT** : les employés des établissements **Bruff** ont débrayé le 13 septembre à l'appel de la C.G.T. et de la C.F.D.T.

### COUERON : fermeture de Schock-Béton à la mi-octobre.

Une manifestation de solidarité a eu lieu le 7 septembre, à l'appel des organisations syndicales et des partis de gauche. Elle n'a pas empêché le directeur d'annoncer la fermeture de l'usine et sa reprise, sans son personnel, par la Rennaise de Préfabrication. Tel est le résultat des concentrations financières, quand le souci des hommes est négligé. Les salariés restants vont recevoir leur lettre de licenciement. On sait qu'un réembauchage limité aura lieu, mais à des conditions autres que celles obtenues par l'action syndicale. L'émotion est vive dans la population coueronnaise qui juge sévèrement le système capitaliste.

### DONGES : après la catastrophe du pétrolier grec « Princess-Irene ».

Les syndicats C.G.T. des marins de commerce, des transports et du port autonome vont remettre au préfet un rapport sur les conditions d'hygiène qui doivent être observées en ce qui concerne le chargement, le déchargement et le ballastage des navires. Ils estiment que de graves fautes ont été commises. Ils constatent que les profits passent avant la vie des travailleurs pour les armateurs, les affréteurs et les puissants trusts pétroliers qu'ils représentent.

### NANTES : 28 licenciements à l'entreprise E.T.P.O.

— Un mois après l'absorption de l'entreprise **Ducos** par l'E.T.P.O., on licencie. Le directeur avait pourtant assuré que tous les travailleurs seraient repris par l'E.T.P.O. Cela a bien été fait, mais pour cacher la décision actuelle. Les travailleurs ont été appelés à la plus grande vigilance.

### L'inquiétude règne plus que jamais chez Lu-Brun.

On sait que la date de transfert a été remise à une date ultérieure, mais rien n'indique le maintien et le développement de l'usine nantaise. Le préfet a réaffirmé son opposition à toutes opérations immobilières sur les bâtiments, sauf si celles-ci étaient de nature à favoriser le transfert et l'extension des activités de l'usine en zone périphérique. Voilà qui permet de comprendre les arrière-pensées de substantiels profits des actionnaires de Lu-Brun.

## FINISTÈRE



Cliché « La Revue Bretonne »

Laissez  
LA TERRE  
à CEUX qui  
AIMENT  
ENCORE LA  
TRAVAILLER

Pancarte plantée cet été dans les champs de Lanvian, en Guipavas, par les paysans menacés par le projet de la raffinerie à Brest.

Et n'est pas une réaction d'individualisme chez eux, car la terre qu'ils aiment, ils accepteraient de la sacrifier pour le bien collectif, s'il était créé une véritable raffinerie procurant des emplois : « S'il s'agissait vraiment d'industrialisation, nous aurions mal au cœur de partir, mais nous accepterions », disent-ils. (Sur le problème de la raffinerie, voir « Le Peuple Breton », n° 102 - 103 - 104 - 107).

### LE TRAVAIL DU BATIMENT DANS LE FINISTÈRE.

Le syndicat C.F.D.T. a analysé la situation du bâtiment dans le Finistère.

Les salaires sont particulièrement bas dans la profession et la région : le S.M.I.C. à 1 000 F sera une revendication pressante au cours de ce trimestre.

Autre sujet de préoccupations : le droit syndical, la France détenant la lanterne rouge en matière de protection des travailleurs contre le pouvoir quasi-féodal du patron dans l'entreprise.

Les syndicats porteront également leurs efforts contre les entorses aux règlements sur la sécurité du travail. Le travail du bâtiment est la profession où le nombre

des accidents du travail est le plus élevé : 325 616 accidents du bâtiment en France pour 1970, ayant entraîné 910 décès. Fait inquiétant, les chiffres sont en progression ces dernières années. A cela plusieurs raisons : parfois la négligence des travailleurs eux-mêmes, mais surtout la volonté toujours plus grande des patrons d'augmenter la productivité par une augmentation des cadences et le non-respect des règlements de sécurité.

### BANNALEC :

Personne ne veut prendre le poste de direction du C.E.G., et pour cause : dortoirs vétustes et non chauffés ; appartement de la direction non chauffé.

## Librairie "LE MONDE EN MARCHÉ"

- Lettres - Sciences humaines - Droit - Economie
- Editions des pays socialistes.
- Expositions : « L'Irlande en guerre (octobre) ; « Pédagogie institutionnelle » (novembre).

NOUVELLE ADRESSE :

37, RUE VASSELLOT (à 100 m de l'ancien emplacement)

Imprimerie Commerciale - Rennes



Directeur de la publication : J.-P. Gourmel  
Publication inscrite à la C.P.P.A.P. n° 41.387  
Tirage 6 500 ex. — Dépôt légal 4<sup>e</sup> trimestre